



Tarifs des locations de salles

Salles	Association ou institutions locales sans but lucratif*	Associations ou institutions à but lucratif*	Extérieurs à la commune	Caution	Caution ménage
		Particuliers Arzanois			
Expo, bar	Gratuit	100,00 €	200,00 €	500,00 €	180,00 €
Expo, bar + cuisine		150,00 €	300,00 €		
Salle Marie du Moustoir capacité - 49 personnes		100,00 €	200,00 €		
Salle Marie du Moustoir + Expo, bar		150,00 €	250,00 €		
Salle Marie du Moustoir + Expo, bar + cuisine		200,00 €	350,00 €		
Salle Louis Yhuel + Expo, bar 250 personnes assises 700 personnes debout		250,00 €	400,00 €		
Salle Louis Yhuel + Expo, bar + cuisine		400,00 €	500,00 €		
Moulin du Roc'h exclusif habitants d'Arzano		150,00 €	Non loué	300,00 €	

Formalités de réservation

Pour valider une réservation, il est nécessaire de nous retourner le **formulaire de réservation** dûment rempli.
Après validation de votre demande vous aurez à fournir les éléments ci-dessous :

Pièces justificatives :

- Une pièce d'identité en cours de validité.
- Un justificatif de domicile récent.
- Une attestation d'assurance couvrant la location de la salle pour la date et le lieu de votre événement.

Cautions et règlements :

- Un chèque d'arrhes d'un montant de 100 €. Ce chèque sera déduit du montant total de la location de la salle.
- Un chèque de règlement du montant total de la location de la salle, déduction faite des 100 € d'arrhes.
- Un chèque de caution pour le ménage d'un montant de 180 €.
- Un chèque de caution pour la salle d'un montant de 500 € (excepté pour le Moulin du Roc'h : 300 €).

La réservation ne deviendra ferme qu'au moment du versement des arrhes et à la signature de la convention des deux parties.

*** Associations ou institutions locales :** cette dénomination regroupe les associations dont le siège social est situé à Arzano ainsi que les institutions (établissements publics ou associations) ayant une mission de service public ou d'intérêt général, domiciliées sur le territoire de Quimperlé Communauté, sur décision des élus.

Ces tarifs s'entendent pour une location pour une journée, de 14h00 le jour J à 12h00 le jour J+1.
En cas de location sur plusieurs jours consécutifs, les jours au-delà du premier sont à demi-tarif.

Il est aussi possible de louer des salles de réunion à la demi-journée au tarif de 50 € pour la salle Marie du Moustoir, ou 150 € pour la grande salle, l'expo/bar et l'office (6 heures maximum : au-delà, le tarif pour la journée est appliqué).